

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil municipal du jeudi 25 juin 2026 19:00

En exercice : 11

Présents : 9

Excusés : 1

Absents : 1

Date de la convocation :
17/06/2026

Président de séance :
Jean-René CHEVALLIER

Secrétaire de séance :
Marie-Christine PEREIRA-
LEBLANC

Rapporteur : Monsieur le
Maire

N° interne de l'acte :
2026_040
N° de feuillet : 1

jeudi 25 juin 2026, le Conseil Municipal de Commune de Mazille s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Mairie.

Membres présents :

Jean-René CHEVALLIER , Jocelyne BILLONNET , Fabrice GAUTHIER,
Martine PETIT, Armando PEREIRA, Marie-Christine PEREIRA-LEBLANC,
Christian LAVENIR , Marie-Agnès FUZY, Alexis JONDOT

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Christian GAYRAL (donne pouvoir à : Jocelyne BILLONNET)

Membres Absents :

Lucie JACQUET

Désignation des représentants auprès de la Fédération des Sites Clunisiens

Considérant qu'il appartient à chaque commune membre de procéder à la désignation de son représentant auprès de la Fédération des Sites Clunisiens,

Considérant que ce représentant est obligatoirement un conseiller municipal,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de désigner pour représenter la commune auprès de la Fédération des Sites Clunisiens :

- Délégué titulaire : Christian GAYRAL
- Délégué suppléant : Jean-René CHEVALLIER

Résultats de vote :

Pour : 10 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote :

Absents lors du vote : 1

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Secrétaire de séance,
Marie-Christine PEREIRA-LEBLANC

Le Maire

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :